

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

ÉTÉ 2016
LUNDI ET MERCREDI
14H00 À 17H00

Local du cours A-2835, pavillon Hubert-Aquin, 2^e étage, 400, rue Ste-Catherine Est

<p>POL4022-10 FEMMES ET DÉVELOPPEMENT</p>

Chargée de cours : Minea Valle Fajer
Courriel : mineavallef@gmail.com

DESCRIPTION DU COURS

Le rôle des femmes agricultrices, ouvrières, artisanes, etc. (productrices et reproductrices) dans le développement des pays du tiers-monde. Analyse des différentes approches théoriques sur Femmes et développement. Après un rappel du rôle des femmes dans les sociétés précoloniales et de l'impact de la colonisation sur celles-ci, après l'étude de l'intégration de la force de travail des femmes dans la division internationale du travail, une attention particulière sera portée aux revendications, stratégies et organisations des femmes. Seront étudiées également les politiques des États et des organismes internationaux sur l'intégration des femmes au développement.

PRÉSENTATION

Que l'on parle d'intégration des femmes au développement ou de genre et développement la prise en compte des rapports sociaux de sexe revêt une importance cruciale. Ce cours permettra d'analyser les enjeux entourant la problématique femmes et développement. Pour ce faire, nous examinerons les différents éclairages théoriques et les interventions qui les sous-tendent. Nous analyserons également l'apport des mouvements de femmes à travers une posture davantage postcoloniale permettant de comprendre les diverses formes d'oppression conduisant à une invisibilisation des femmes dans le développement. À ce titre, une attention particulière sera portée aux discours sur la perception que les femmes ont de leur place/rôle dans le développement ainsi qu'à leurs stratégies et résistances.

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours sera de proposer une lecture critique des rapports sociaux de sexe dans le développement.

Plus spécifiquement, ce cours facilitera la compréhension des différents courants féministes (avec une attention particulière sur le féminisme postcolonial et le contexte de sa naissance dans les pays dits du Sud). Il permettra également une connaissance plus approfondie de certains concepts qui y seront mobilisés tels que « genre/sexe » et « production/reproduction ». Il sera aussi question du *standpoint feminist* par le biais d'un partage d'outils favorisant une démarche réflexive sur *qui parle et pour quoi* tout en attirant l'attention sur les limites d'un discours sur le

développement essentiellement mesuré à l'aune de l'Occident. De ce point de vue, il serait intéressant de s'attarder sur les dynamiques de solidarité internationale entre les femmes.

Au delà de ces éléments, ce cours abordera le passage des perspectives théoriques d'intégration des femmes au développement à celles de genre et développement. On y traitera aussi de la mondialisation et de ses effets sur l'accès des femmes aux ressources et par extension les politiques d'immigration qui les cantonnent dans la sphère du *care*.

Pour finir, nous verrons les revendications et acquis relatifs aux droits des femmes, la contribution des mouvements féministes locaux, les discours d'*empowerment* ainsi que les alternatives proposées par les femmes en tant qu'agentes actives dans le processus de développement.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique comprendra notamment les présentations magistrales effectuées par l'enseignante, les discussions/débats en groupe ainsi que des projections de films.

Un recueil de textes est disponible à la Coop. Il faut préciser à ce sujet que la lecture de ces textes est requise avant chaque séance. Cela permettra aux étudiant-e-s de participer activement au cours.

MODE D'ÉVALUATION

- **Participation** : Pour encourager la présence des étudiant-e-s au cours et leur contribution aux discussions, une note (10%) sera allouée à la participation. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à partager avec le groupe leur compréhension d'un des textes du jour. À la fin de chaque séance, l'enseignante désignera les personnes qui devront nous parler du texte au cours suivant. Ceci se fera par ordre alphabétique.

- **Fiche de lecture** (15%) : chaque étudiant-e devra remettre une fiche de lecture d'une page (Times New Roman, police 12, interligne 1.5). Celle-ci devra porter sur un des textes obligatoires de la séance du 16 mai et s'écrire selon le modèle proposé par le Centre Paulo-Freire: https://politique.ugam.ca/upload/files/Appendices/G-Modele_fiche_de_lecture.pdf

Les fiches devront être remises en début de cours.

- **Examen de mi-parcours** (25%) : il se fera à livres fermés, sous forme de questions à développement.

- **Travail de session** (35%) : il s'agit d'un travail de groupe portant sur un sujet choisi par les étudiant-e-s en lien avec les apprentissages effectués dans le cadre du cours. L'enseignante proposera un atelier pour permettre de valider les sujets et d'amorcer les discussions en groupe. C'est un travail de 15 pages (excluant la bibliographie, Times New Roman, police 12, interligne 1.5). Il devra être remis par courriel le 22 juin. Des consignes détaillées vous seront données au préalable.

- **Mini-colloque** (15%) : les étudiant-e-s sont invité-e-s à venir partager leur travail de fin de session avec leurs camarades. Les discussions permettront d'ajuster le contenu du travail final.

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Participation 10%

Fiche de lecture 15% → 16 mai

Examen de mi-parcours 25% → 01 juin

Mini-colloque 15% → 15 et 20 juin

Travail de fin session 35% → 22 juin

CALENDRIER DES SÉANCES ET LECTURES

1 : PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS ET INTRODUCTION

2 MAI

Présentation du plan de cours et introduction

Projection de film : « Des marelles et des petites filles » (Marquise Lepage)

2 : DÉFINITIONS DES CONCEPTS

4 MAI

Lectures obligatoires

Richardson M. R. « Des concepts pour l'étude des rapports sociaux de sexe » dans le développement sous la direction de M.-F. Labrecque, Ottawa : CRDI, pp.242- 257.

Hirata, H., F. Laborie, *et al.*, Eds. (2000). Dictionnaire critique du féminisme, 2^{ième} édition augmentée, Paris, PUF. (Extraits.)

Constitution des groupes pour le travail final et choix des sujets

3 : LES FÉMINISMES ET LE DÉVELOPPEMENT

9 MAI

Invitée : Laity Ndiaye

Lectures obligatoires

Laetitia Dechaufour, Introduction au féminisme postcolonial et genèse de ce courant, 2007

<http://topicsandroses.free.fr/spip.php?article108>

Verschuur Christine et Destremau Blandine. 2012. « Féminismes décoloniaux, genre et développement », *Revue Tiers Monde*, 209 : 7-18.

Lectures complémentaires

Benelli, N., Delphy, C., Falquet, J., Hamel, C., Hertz, E., & Roux, P. (2006). Edito : les approches postcoloniales: apports pour un féminisme antiraciste. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(3), 4-12.

Toupin, L. (1998). « Les courants de pensée féministe », Louise Toupin, Version revue du texte « Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années », 1997. Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes.

4 : INTÉGRATION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT

11 MAI

Lectures obligatoires

Rathgeber, Eva M., 1994, « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », dans Femmes, féminisme et développement, dirigé par H. Dagenais et D. Piché, Montréal : McGill-Queens University Press et Institut canadien de recherches sur les femmes, pp.77-95.

Dagenais Hugette. 1994. « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement: concepts, contextes et pratiques », dans *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international*, sous la direction de M.-F. Labrecque, Ottawa : CRDI, pp.258- 280.

Lectures complémentaires

Dagenais H., Piche D., 1994, « Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir » in *Femmes, féminismes et développement*, Montréal, Institut canadien de recherches sur les femmes.

5 : GENRE ET DÉVELOPPEMENT	16 MAI
-----------------------------------	---------------

Lectures obligatoires

Mohanty, Chandra Talpade. 2010. « Sous les yeux de l'Occident. Recherches féministes et discours coloniaux », dans *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*, dirigé par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.171-202.

Verschuur, Christine. 2009. « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :785-803

Lectures complémentaires

DAWN. 2000. « Propositions, stratégies et méthodes alternatives », dans *Le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, édité par J. Bisilliat and C. Verschuur, Paris: L'Harmattan: pp.181- 191.

Remise de la fiche de lecture

6 : MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES	18 MAI
--	---------------

Invité Ousmane Kone

Projection de film : "Fleur du désert" (Sherry Hormann)

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=138826.html

Lectures obligatoires

Fatou SOW, 1997. « Mutilations sexuelles féminines et droits humains en Afrique », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*.

Lectures complémentaires

Aoua Bocar Ly-Tall, Les mutilations génitales féminines, une forme extrême de violence faite aux femmes, 2006, 8 pages

www.sisyph.org/imprimer.php3?id_article=2150

Discussion autour des sujets de travaux de fin de session et ateliers sur la problématisation

7 : FÉRIÉ

23 MAI

8 : RELÂCHE

25 MAI

9 : EMPOWERMENT ET DÉVELOPPEMENT

30 MAI

Lectures obligatoires

Calvès, Anne-Émanuelle. 2009. « 'Empowerment' : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :735-749.

Smith-Oka, Vania. 2009. "Unintended Consequences: Exploring the Tensions Between Development Programs and Indigenous Women in Mexico in the Context of Reproductive Health", *Social Science & Medicine* 68: 2069-2077.

10 : EXAMEN INTRA

1 JUIN

11 : DROITS DES FEMMES ET DÉVELOPPEMENT

6 JUIN

« Les féminismes mexicains et la violence faite aux femmes », conférence animée par Minea Valle-Fajer.

« Femmes et changement climatique » Conférence animée Nadia Ponce Morales, SUCO.

Lectures obligatoires

N'Diaye Marième 2011 « Le développement d'une mobilisation juridique dans le combat pour la cause des femmes : l'exemple de l'Association des juristes sénégalaises (AJS) », *Politique Africaine*, 4(124) :155-177

Lectures complémentaires

Molyneux, Maxine et Shahra Razavi. 2003. « Droits des femmes, culture et justice », dans Genre, pouvoirs et justice sociale, édité par F. Reysoo et C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.275-283.

12: IMPACTS SEXOSPÉCIFIQUES DE LA MONDIALISATION SUR LES FEMMES

8 JUIN

Lectures obligatoires

Falquet, Jules. (2009). La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans la mondialisation néolibérale, dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, p.71-90.

Sow Fatou, Idéologie néolibérale et droits des femmes en Afrique, dans Falquet, Jules, Helena Hirata, Danièle Kergoat et al. (dir.). 2010. Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail. Paris: Les presses de Sciences Po.

Verschuur, Christine. 2013. « Reproduction sociale et care comme échange économique-affectif. L'articulation des rapports sociaux dans l'économie domestique globalisée », dans Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale, édité par C. Verschuur et C. Catarino, Paris : L'Harmattan, pp.23-36.

Lectures complémentaires

Pyle, Jean L. & Kathryn B. Ward. 2003. "Recasting Our Understanding of Gender and Work During Global Restructuring", *International Sociology* 18 (3): 461: 489.

13 : MOUVEMENTS DES FEMMES DU SUD : PROCESSUS DE RÉSISTANCE ET DÉFIS DE LA SORORITÉ	13 JUIN
--	----------------

Lectures obligatoires

Boulianne, M. and E. Beaulieu (2004). Mouvement des femmes, économie solidaire et développement local en Amérique latine, dans L. Favreau, G. Larose et A. Salam Fall (dirs.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 131-156

Mohanty, Chandra Talpade. 2007. « La solidarité féministe dans les luttes anticapitalistes » dans *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.385- 403.

Lectures complémentaires

Druelle, Anick. 2004. "Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme: une crise au sein des mouvements internationaux de femmes?", *Recherches féministes* 17(2): 115-169.

Stoffel, Sophie « L'institutionnalisation au service de l'autonomie des féministes chiliennes », *Recherches féministes*, no 2, 2007, pp.37-59

Federici S., 2002, « Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle distribution internationale du travail » in *Genre, mondialisation et pauvreté, Cahiers Genre et Développement* n° 3, VERSCHUUR C. (dir.), avec REYSOO F., Paris, L'Harmattan, pp. 45-73.

Début MINI-COLLOQUE (à voir selon nombre d'étudiant-e-s)

14 : MINI-COLLOQUE	15 JUIN
---------------------------	----------------

15 : MINI-COLLOQUE ET CONCLUSION DU COURS	20 JUIN
--	----------------

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000,

poste

0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

... Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

... Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

... Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM